



Référence Contrat :CTR000420693

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat de fourniture d'énergie avec Ekwateur Pro en date du 09/11/2022 avec un engagement allant jusqu'au 31/12/2025.

La résiliation anticipée d'un ou plusieurs compteurs engendre des frais comme indiqué dans l'article 8 de votre contrat.

En résiliant votre contrat au 01/08/2024 , le montant des frais s'élève à 10 479,99 €.

Pour mieux en comprendre le montant voici quelques informations importantes à connaître :

A la contractualisation, Ekwateur Pro achète l'intégralité de l'énergie pour répondre à votre besoin de consommation.

En résiliant votre compteur avant la date de fin de votre contrat, l'énergie qui avait été achetée pour votre compte doit être revendue au prix de marché de l'énergie du moment.

Les frais de résiliation anticipées sont la résultante de cette revente.

Pour calculer ces frais, nous calculons votre consommation restante prévisionnelle sur la base de la Consommation Annuelle de Référence (CAR) de votre contrat, à savoir : 69,76 MWh, ainsi que les tarifs du contrat.

A ce stade, le montant des frais de résiliation anticipée est estimatif et peut varier en fonction de la date de résiliation définitive.

L'équipe Ekwateur Pro